

FORMULAIRE DE PRE - ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

-
**Pour les manifestations loisirs et sport soumis à
évaluation d'incidences Natura 2000
en Haute-Normandie**

Dossier à déposer à :

contact :

Coordonnées du porteur de projet :

Intitulé du projet :

Nom et qualité du demandeur :

Personne morale (société, association, ...) :

Département(s) concernés par le projet :

Commune(s) concernées par le projet :

.....

.....

Adresse du demandeur :

.....

Téléphone : Fax :

adresse électronique :@.....

/!\ Joindre obligatoirement

Une carte de localisation précise du projet (emprise temporaire et définitive du projet, du chantier, des accès...) sur une carte adaptée aux dimensions du projet (par exemple : 1/25 000 pour les projets d'ampleur locale) et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.)

ET, dans la mesure du possible

Plusieurs photographies de l'état actuel de l'existant, permettant de visualiser au mieux la nature des travaux et aménagements prévus et leurs impacts potentiels

Introduction

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes. Cette diversité constitue le socle de tout type d'activité. Or, il est prouvé que cette biodiversité est actuellement en danger. Il est essentiel d'agir pour qu'elle soit préservée. L'engagement de la France sur le sujet se traduit, entre autres, par la mise en place du réseau Natura 2000.

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objet la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble d'espaces et d'espèces, identifiés comme « d'intérêt communautaire ».

Dans ce réseau, « tout plan ou projet non directement lié ou nécessaire à la gestion du site Natura 2000 mais susceptible d'affecter ce site de manière significative individuellement ou en conjugaison avec d'autres plans et projets, fait l'objet d'une évaluation appropriée de ses incidences sur le site eu égard aux objectifs de conservation de ce site »¹.

Ce formulaire vous est adressé afin de vous aider à réaliser cette évaluation d'incidences. Le remplir vous permettra de conclure soit à l'absence d'incidences de votre projet au titre de Natura 2000, soit à leurs existences potentielles. Un projet ne pourra pas être validé sans une évaluation des incidences complète et valable.

Afin de vous aider à remplir ce questionnaire, vous trouverez les DOCUMENTS d'OBJECTIFS (DOCOB) des sites Natura 2000, documents d'orientation et de gestion des sites, ainsi que les cartographies des sites Natura 2000 sur le site internet de la DREAL (voir annexe 4) ou dans les mairies des communes concernées.

Vous trouverez également, dans ce document :

- en annexe 1 : Une présentation simplifiée des groupes d'espèces protégées par Natura 2000 dans chacun des sites Natura 2000, qui vous aidera à répondre tout au long du questionnaire aux questions qui vous seront posées
- en annexes 2 et 3 : La liste des contacts des animateurs de sites Natura 2000. Vous pouvez les contacter si vous avez besoin d'informations sur les sites (types de milieux rencontrés, identification des milieux à faible enjeu écologique)
- en annexe 4 : Une carte du réseau Natura 2000 de Haute-Normandie, et le mode d'emploi d'accès à la cartographie en ligne

1 Article 6 de la directive Habitats, Faune, Flore à l'origine de la création du réseau Natura 2000

Démarche à suivre

1/ La première étape concernant l'évaluation d'incidences de votre projet au titre de Natura 2000 est de remplir ce formulaire de pré-évaluation.

IMPORTANT : Ce formulaire peut être un outil pour vous aider à adapter votre projet pour qu'il n'ait pas d'incidences sur le(s) site(s) Natura 2000 concerné(s).

2/ En fonction des conclusions de ce formulaire simplifié, la procédure à suivre sera la suivante :

Premier cas : votre manifestation n'a pas d'incidences au titre de Natura 2000

Le formulaire doit être alors transmis au service instructeur. Après vérification, et si le dossier est valable, le service donnera un avis positif en termes d'incidences Natura 2000. Le formulaire simplifié aura valeur d'évaluation d'incidences.

Deuxième cas : votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000

Si le formulaire indique qu'il y a potentiellement des incidences au titre de Natura 2000, prenez contact avec les services de l'État en charge du suivi des sites Natura 2000.

Pour les projets concernant l'Eure ou la Seine-Maritime, contactez la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du département. Pour les projets concernant la région, contactez la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Haute-Normandie.

Les contacts des services concernés se trouvent en annexe 4.

Ce service vous indiquera alors les démarches à suivre en fonction de l'impact potentiel de votre projet et du contexte local du site Natura 2000. Cela peut consister à effectuer une étude d'incidences détaillée ou alors à expliquer rapidement pourquoi et comment votre projet peut ne pas avoir d'incidences sur Natura 2000.

Éléments à apporter

Veillez lister les sites Natura 2000 concernés par votre manifestation (nom des sites tels qu'ils apparaissent en annexe 1, page 16 et 17) :

Le projet est situé sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000* ? : Oui Non

Nom du site : code FR23.....

Y-a-t-il des sites Natura 2000 à moins d'un kilomètre de la manifestation ? Oui Non

A.....mètres du site (nom) :

Amètres du site (nom) :

Les éléments à fournir ou à remplir sont les suivants :

1/ Une carte de localisation précise du projet, où apparaissent les sites Natura 2000 listés ci-dessus

2/ Une fiche "description de la manifestation sportive" , page 6

3/ Pour chacun des sites concernés de manière directe par la manifestation sportive*, **une fiche "évaluation des incidences Natura 2000 dans site" , page 7**

4/ Une fiche "évaluation des incidences Natura 2000 hors site" pour l'ensemble des sites Natura 2000 non concernés par l'emprise de la manifestation sportive, mais situés à moins d'un kilomètre de la manifestation, page 13



*Remarque : si votre manifestation concerne 4 sites ou plus (exemple : grande course cycliste), veuillez contactez la DREAL (contact en annexe 4), qui vous indiquera comment traiter ce cas spécial.

Fiche "Description de la manifestation sportive"

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément de ce formulaire.

Nature du projet :

Précisez le type de manifestation organisée : sport pratiqué ou loisir concerné, impact de la manifestation (départemental, régional, national, voire international).

.....
.....
.....

Étendue du projet :

Emprise au sol du projet :(m², ha ou km) (approximatif)

Décrivez les infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique

.....
.....
.....

nombre de participants attendus :

nombre de spectateurs attendus :

Durée prévisible et période envisagée du projet :

- Durée : (jours / mois)

- Dates :

.....(précisez les heures)

Fonctionnement :

Précisez si la manifestation générera une logistique particulière : parkings, navettes de transport collectif, délimitation particulière de chemin d'accès

.....
.....
.....
.....

Précisez s'il y aura des organisations prévues en dehors de ceux dédiés à la pratique sportive (soirées, logistique particulière, feux d'artifice) . Si oui, les décrire succinctement.

.....
.....
.....
.....

Budget : Précisez le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet (approximatif) : €

Fiche "Évaluation des incidences Natura 2000 dans site"

En cas de superposition de sites (cas des Zones de Protection Spéciale et des Zones Spéciales de Conservation), ne remplir qu'une fiche pour les deux.

nom du site :

code Natura 2000 :

4 types d'incidences seront abordées : celles liées à la pratique sportive, celle liées à l'encadrement logistique de la manifestation, celles liées au bruit et celles liées aux sources lumineuses. Cette fiche est donc constituée de 4 parties.

1/ pratique sportive :

La pratique sportive considérée concerne-t-elle les types de milieux suivants ?

Remarque: un passage sur route goudronnée, dans un des milieux, concerne ce milieu

zones humides (marais, mares...)		bois et forêts		zones côtières		prairies		milieux rocheux (grottes, falaises, coteaux)		cours d'eau ou berges (moins de 10 mètres du cours d'eau)		mer	
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Partie A		Partie B		Partie B		Partie B		Partie C		Partie D		Partie E	

→ Si non, vous pouvez passer directement à la partie suivante (partie 2, page 9)

→ **Si oui, pour les milieux qui vous concernent, veuillez répondre aux questions qui suivent**

A/ Pour la pratique sportive en zones humides (marais, mares...) :

Votre pratique sportive se fera-t-elle avec des engins motorisés?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si oui, votre manifestation peut avoir des incidences au titre de Natura 2000		
→ Si non, votre pratique sportive se fera-t-elle sur des voies ouvertes à la circulation ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si oui, votre manifestation n'aura pas d'incidences sur ces milieux, au titre de Natura 2000		
→ Si non, votre manifestation peut avoir des incidences au titre de Natura 2000		

B/ Pour la pratique sportive dans les bois et forêt, ou dans les prairies ou dans les zones côtières :

B1/ Votre pratique sportive se fera-t-elle sur des routes goudronnées ou empierrées ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si oui, votre manifestation n'aura pas d'incidences sur ces milieux, au titre de Natura 2000		
→ Si non, la manifestation sportive se fera-t-elle avec des engins motorisés ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si oui votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		
→ Si non, la manifestation sportive se fera-t-elle sur des voies ouvertes à la circulation (type sentiers)?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si oui, votre manifestation n'aura pas d'incidences sur ces milieux, au titre de Natura 2000		
→ Si non, contactez l'animateur du site qui vous indiquera si votre projet de pratique sportive hors sentiers impacte le site Natura 2000		

C/ Pour la pratique sportive sur les milieux rocheux (falaises, grottes, et coteaux) :

Votre manifestation a-t-elle lieu sur un aménagement agréé par une fédération ou une association affiliée à une fédération ?	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
→ Si oui, votre manifestation n'aura pas d'incidences sur ces milieux, au sens de Natura 2000		
→ Si non, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		

D/ Pour la pratique sportive sur ou à proximité des cours d'eaux (rivières, fleuves côtiers, Seine)

C1/ Votre pratique sportive engendre-t-elle une traversée du cours d'eau dans le lit mineur, quel qu'en soit le mode (à pied ou avec engins, motorisés ou non) ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
C2/ Votre pratique sportive concerne-t-elle des engins motorisés ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si vous avez répondu NON aux deux questions, votre manifestation n'aura a priori pas d'incidences sur ces milieux, au titre de Natura 2000		
→ Sinon, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		

E/ Pour la pratique sportive en mer :

E1/ Votre pratique sportive se fait-elle avec des engins motorisés ET en dehors de chenaux de navigation?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, passez à la question E2		
→ Si oui, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		

E2/ Votre pratique se fait-elle dans une bande de mer de 300 mètres au large de zones littorales non urbanisées ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, passez à la question E3		
→ Si oui, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		

E3/ Votre pratique implique-t-elle un débarquement d'embarcations de tout genre (bateaux, canoë, kayak...) au pied de falaises ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, votre manifestation n'aura pas d'incidences sur ces milieux, au titre de Natura 2000		
→ Si oui, la manifestation a-t-elle lieu dans la période du 1er avril au 31 juillet ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, votre manifestation n'aura pas d'incidences sur ces milieux, au titre de Natura 2000		
→ Si oui, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		

2/ présence du public et à la logistique de la manifestation :

Votre manifestation (dans son ensemble : pratique sportive et autres activités) implique-t-elle la venue d'un public, de plus de 50 personnes ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, il n'y aura pas d'incidences sur les milieux, liées à la présence du public et à la logistique de la manifestation au titre de Natura 2000.		

→ Si oui, dans sa globalité, l'aire réservée pour l'accueil et la gestion du public (parkings, voies d'accès créées temporairement, zone d'accueil du public sur la manifestation...) concerne-t-elle les types de milieux suivants ?

zones humides (marais, mares...)		bois et forêts		zones côtières		prairies		milieux rocheux (grottes, falaises, coteaux)		cours d'eau ou berges (moins de 10 mètres du cours d'eau)		mer	
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Partie A										Partie B		Partie C	

→ Si non, vous pouvez passer directement à la partie suivante (partie 3, page 10)

→ **Si oui, pour les milieux qui vous concernent, veuillez répondre aux questions qui suivent**

A/ Pour l'encadrement de la manifestation dans les milieux naturels hors cours d'eau et mer :

Les zones d'encadrement logistique et/ou les zones accessibles au public sont-elles peu fragiles et remises en l'état après la manifestation (<u>à définir avec l'animateur du site</u>) ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		
→ Si oui, veuillez fournir une carte localisant ces zones, <u>ainsi que des photos de celles-ci</u> . Dans ces conditions, et sous réserve de l'avis des services instructeurs, l'encadrement de la manifestation n'aura pas d'incidences sur ces milieux au titre de Natura 2000		

Remarque : le principal impact potentiel est le piétinement d'habitats naturels fragiles. L'accès à ces zones est donc a priori à éviter en voiture (parkings)

B/ Pour l'encadrement de la manifestation sur les berges d'un cours d'eau :

→ **votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000**

En effet, le dérangement éventuel des espèces vivant dans les cours d'eau ainsi que l'impact potentiel sur la qualité des habitats liés à ces cours d'eau nous obligent, par principe de précaution, à considérer que la mise en place de zones d'encadrement logistique et/ou des zones accessibles au public, à moins de 10 mètres des cours d'eau aura, *a priori*, des incidences au titre de Natura 2000.

C/ Pour l'encadrement de la manifestation en mer :

L'encadrement logistique où l'accès du public se fera-t-il avec des engins motorisés?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si oui, votre manifestation peut avoir des incidences au titre de Natura 2000		
→ Si non, votre manifestation n'aura pas d'incidences sur ces milieux, au titre de Natura 2000		

3/ bruit :

Ces espèces sont-elles présentes dans le site Natura 2000 ? (voir annexe 1, page 16 et 17)

oiseaux		chauves-souris	
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Partie A		Partie B	

→ Si non, vous pouvez passer directement à la partie suivante (partie 4, page 11)

→ Si oui, pour les espèces qui vous concernent, veuillez répondre aux questions suivantes

A/ pour la présence des oiseaux :

Avez-vous prévu de faire une soirée festive avec concerts, diffusion de musique à des niveaux élevés ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, votre manifestation n'aura pas d'incidences sur les oiseaux protégés par Natura 2000.		
→ Si oui, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		

B/ pour la présence de chauves-souris :

Votre manifestation a-t-elle lieu près d'une grotte (à moins de 300 mètres)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, votre manifestation n'aura pas d'incidences sur les chauve-souris protégées par Natura 2000.		
→ Si oui, votre manifestation a-t-elle lieu dans la période du 1er septembre au 30 avril ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, votre manifestation n'aura pas d'incidences sur les chauves-souris protégées par Natura 2000.		
→ Si oui, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		

4/ sources lumineuses :

Votre manifestation (dans son ensemble : pratique sportive et autres activités) nécessite-elle l'utilisation de sources lumineuses fixes type "spots lumineux", parce qu'elle se déroule, tout ou partie de nuit ou en soirée ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, il n'y aura pas d'incidences "sources lumineuses" de votre manifestation au titre de Natura 2000.		

→ Si oui, ces espèces sont-elles présentes dans le site Natura 2000 ? (voir annexe 1, page 16 et 17)

oiseaux		chauves-souris		papillons	
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Partie A		Partie B		Partie C	

→ Si non, vous pouvez passer directement à la partie suivante (fiche hors site ou conclusion, selon les cas)

→ Si oui, pour les espèces qui vous concernent, veuillez répondre aux questions suivantes

A/ pour la présence des oiseaux :

→ **votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000**

En effet, le dérangement éventuel des oiseaux en migration ou en reproduction, nous oblige, par principe de précaution, à considérer que la mise en place de sources lumineuses fixes type "spots lumineux" aura *a priori* des incidences au titre de Natura 2000.

B/ pour la présence des chauves-souris :

Les sources lumineuses utilisées pour l'organisation de votre manifestation sont-elles orientées vers des grottes du site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, votre manifestation n'aura pas d'incidences sur les chauves-souris protégées par Natura 2000.		
→ Si oui, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		

C/ pour la présence de papillons :

Votre manifestation a-t-elle lieu dans la période du 1er avril au 31 août ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, votre manifestation n'aura pas d'incidences sur les papillons protégés par Natura 2000.		
→ Si oui, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		

Fiche "Évaluation des incidences Natura 2000 hors site"

sites Natura 2000 situés à moins d'un kilomètre de la manifestation :

nom : code : FR23.....
 nom : code : FR23.....
 nom : code : FR23.....

Deux types d'incidences sont possibles "hors site" : celles liées au bruit (type dérangement des oiseaux migrateurs) et celles liées aux sources lumineuses (dérangement des insectes). Cette fiche est donc constituée de 2 parties.

1/ bruit :

Ces espèces sont-elles présentes dans le site Natura 2000 ? (voir annexe 1, page 16, 17)

Oiseaux ou mammifères marins		chauve-souris	
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Partie A		Partie B	

→ Si non, vous pouvez passer directement à la partie suivante (partie 2, page 14)

→ **Si oui, veuillez répondre aux questions suivantes**

A/ pour la présence des oiseaux et de mammifères marins :

Nom(s) du (des) site(s) concerné(s) :

Votre manifestation concerne-t-elle des engins motorisés ? (à moins d'un kilomètre du site)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, votre manifestation n'aura pas d'incidences "bruit" hors site, au titre de Natura 2000		
→ Si oui, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		

B/ pour la présence des chauves-souris :

Nom(s) du (des) site(s) concerné(s) :

Votre manifestation se déroule-t-elle à moins de 300 mètres de l'entrée d'une grotte ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, votre manifestation n'aura pas d'incidences "bruit" hors site, au titre de Natura 2000		
→ Si oui, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		

2/ sources lumineuses :

Votre manifestation (dans son ensemble : pratique sportive et autres activités) nécessite-elle l'utilisation de sources lumineuses fixes type "spots lumineux", parce qu'elle se déroule, tout ou partie de nuit ou en soirée ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, il n'y aura pas d'incidences "sources lumineuses" de votre manifestation au titre de Natura 2000.		
→ Si oui, deux questions :		
2.1. Ces spots lumineux éclairent-ils des coteaux ou des falaises ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si oui, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		
2.2/ Ces espèces sont-elles présentes dans le site Natura 2000 ? (voir annexe 1, page 16 et 17)		

chauves-souris		papillons	
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Partie A		Partie B	

→ Si non, vous pouvez passer directement à la partie suivante (conclusion, page 15)

→ **Si oui, veuillez répondre aux questions suivantes**

A/ pour la présence des chauves-souris :

Nom(s) du (des) site(s) concerné(s) :

Les sources lumineuses utilisées pour l'organisation de votre manifestation sont-elles orientées vers des grottes du site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, votre manifestation n'aura pas d'incidences "sources lumineuses" au titre de Natura 2000		
→ Si oui, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		

B/ pour la présence de papillons :

Nom(s) du (des) site(s) concerné(s) :

Le site Natura 2000 impacté par vos sources lumineuses est-il à moins de 300 mètres de votre manifestation ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, votre manifestation n'aura pas d'incidences "sources lumineuses" au titre de Natura 2000		
→ Si oui, votre manifestation a-t-elle lieu dans la période du 1er avril au 31 août ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
→ Si non, votre manifestation n'aura pas d'incidences "sources lumineuses" au titre de Natura 2000		
→ Si oui, votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000		

Conclusion

Rappel : Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

Avez-vous vu apparaître la phrase "*votre manifestation peut avoir une incidence au titre de Natura 2000* " ?

- NON** : Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est remis au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Si le service instructeur valide cette conclusion, il ne vous sera pas demandé d'évaluation d'incidences plus détaillée.

- OUI** : Il y a potentiellement des incidences au titre de Natura 2000. Prenez contact avec les services de l'État en charge du suivi des sites Natura 2000 (DREAL, DDTM). Les contacts se trouvent en annexe 4. Ce service vous indiquera alors les démarches à suivre en fonction de l'impact potentiel de votre projet et du contexte local du site Natura 2000. Cela peut consister à effectuer une étude d'incidences détaillée ou alors à expliquer rapidement pourquoi et comment votre projet peut ne pas avoir d'incidences sur Natura 2000.

A (lieu) :

Nom, fonction et signature :

Le (date) :

Annexes

Annexe 1 : Présentation simplifiée des groupes d'espèces protégées par Natura 2000 dans chacun des sites en Haute-Normandie

	groupe d'espèces protégées →		oiseaux	poissons	crustacés	insectes			mollusques	amphibiens	Chauves-souris	mammifères marins	espèces végétales
	Nom du site Natura 2000	Code Natura 2000				libellules	papillons	coléoptères					
sites à chauves-souris	Bois de la Roquette	FR2300146											
	Réseau de cavités du Nord Ouest de la Seine Maritime	FR2302001											
	Abbaye de Jumièges	FR2302005											
	Carrières de Beaumont le Roger	FR2302004											
	carrières du Mont Roberge	FR2302008											
	Cavités de Tillières sur Avre	FR2302011											
sites coteaux et bois	Boucles de la Seine amont - Coteaux de Saint Adrien	FR2300124											
	Boucles de la Seine amont - Coteaux d'Orival	FR2300125											
	Boucles de la Seine amont – d' Amfreville à Gaillon	FR2300126											
	Vallée d'Eure	FR2300128											
	Pays de Bray, cuestas nord et sud	FR2300133											
sites forêts	Forêt d'Eu et pelouses adjacentes	FR2300136											
	Foret de Lyons	FR2300145											
	Forêt d'Eawy	FR2302002											
	Étangs et mares des forêts de Breteuil et Conches	FR23012											

remarque : si  alors groupe d'espèces présent dans site Natura 2000

	groupe d'espèces protégées →		oiseaux	poissons	crustacés	insectes			mollusques	amphibiens	Chauves-souris	mammifères marins	espèces végétales
	Nom du site Natura 2000	Code Natura 2000				libellules	papillons	coléoptères					
sites complexes	Estuaire de la Seine	FR2300121											
	Marais Vernier - Risle maritime	FR2300122											
	Boucles de la Seine aval	FR2300123											
	Pays de Bray humide	FR2300131											
	Vallée de l'Epte	FR2300152											
	Iles et berges de la Seine en Seine maritime	FR2302006											
	Iles et berges de la Seine dans l'Eure	fr2302007											
	Vallée de l'Iton au lieu-dit le Hom	FR2302010											
	Val Eglantier	FR2300147											
sites rivières	L'Yères	FR2300137											
	Bassin de l'Arques	FR2300132											
	La Corbie	FR2300149											
	Risle, Guiel et Charentonne	FR2300150											
	Haut Bassin de la Calonne	FR2302009											
	Vallée de la Bresle	FR2200363											
ZPS	Estuaire et marais de la basse Seine	FR2310044											
	Terrasses alluviales de la Seine	FR2312003											
	Littoral Seino-Marin	FR2310045											
sites littoral :	Littoral cauchois	FR2300139											

remarque : si  alors groupe d'espèces présent dans site Natura 2000

Annexe 2 : Liste des animateurs et services de l'État en charge du suivi des sites

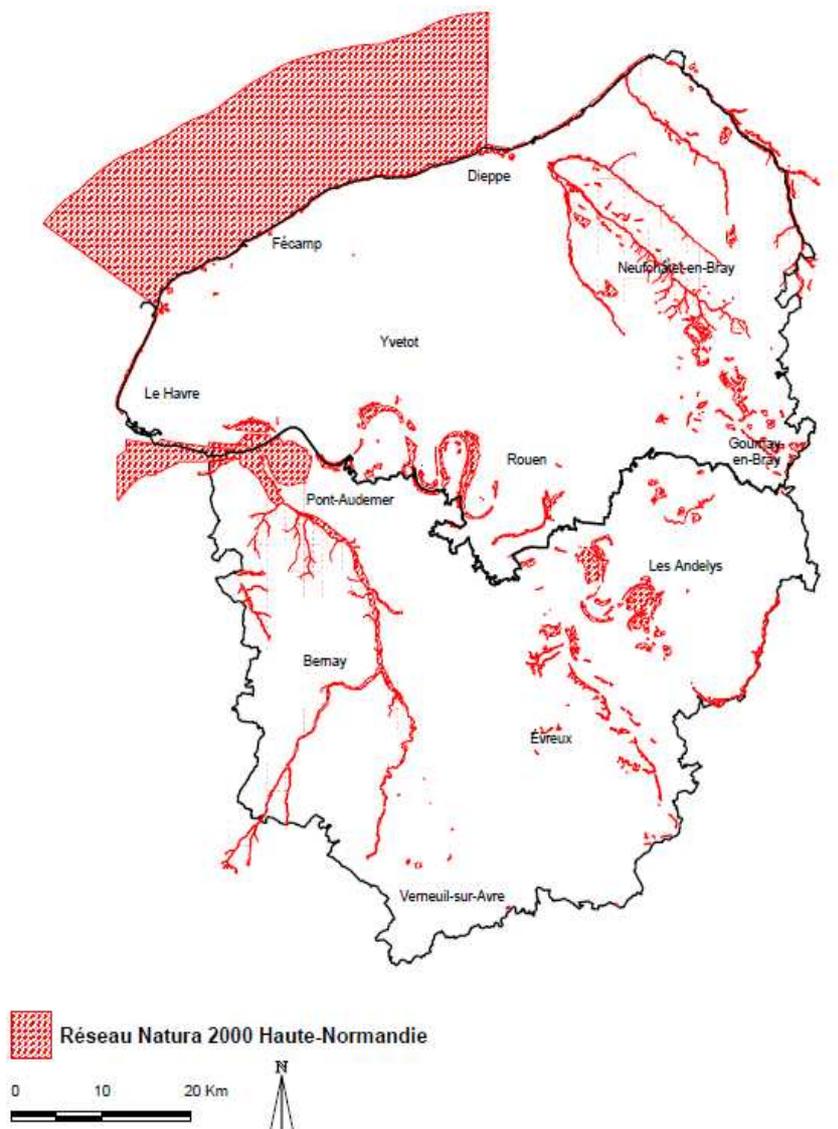
site Natura 2000			structure animatrice du site
type de site	nom du site	Code Natura 2000	(contacts annexe 3, page suivante)
site à chauve-souris	Bois de la Roquette	FR2300146	GMN
	Réseau de cavités du Nord Ouest de la Seine Maritime	FR2302001	GMN
	Abbaye de Jumièges	FR2302005	CG 76
	Carrières de Beaumont le Roger	FR2302004	GMN
	carrières du Mont Roberge	FR2302008	/ *
	Cavités de Tillières sur Avre	FR2302011	GMN
site coteaux et bois	Boucles de la Seine amont - Coteau de Saint Adrien	FR2300124	CSNHN
	Boucles de la Seine amont - Coteau d'Orival	FR2300125	CSNHN
	Boucles de la Seine amont – d' Amfreville à Gaillon	FR2300126	CG 27
	Vallée d'Eure	FR2300128	CSNHN
	Pays de Bray, cuestas nord et sud	FR2300133	CSNHN
sites forêts	Forêt d'Eu et pelouses adjacentes	FR2300136	ONF
	Forêt de Lyons	FR2300145	ONF
	Forêt d'Eawy	FR2302002	ONF
	Étangs et mares des forêts de Breteuil et Conches	FR23012	CRPF
sites complexes	Estuaire de la Seine	FR2300121	Maison de l'Estuaire
	Marais Vernier - Risle maritime	FR2300122	PNRBSN
	Boucles de la Seine aval	FR2300123	PNRBSN
	Pays de Bray humide	FR2300131	Chambre d'agriculture 76
	Vallée de l'Epte	FR2300152	CAPE
	Iles et berges de la Seine en Seine maritime	FR2302006	CG 76
	Iles et berges de la Seine dans l'Eure	FR2302007	CG 27
	Vallée de l'Iton au lieu-dit le Hom	FR2302010	CASE
	Val Eglantier	FR2300147	PNRBSN
sites rivières	L'Yères	FR2300137	Syndicat Intercommunal du bassin versant de l'Yères et de la côte
	Bassin de l'Arques	FR2300132	/ *
	La Corbie	FR2300149	/ *
	Risle, Guiel et Charentonne	FR2300150	CG 27
	Haut Bassin de la Calonne	FR2302009	4C
	Vallée de la Bresle	FR2200363	Institution Bresle
site littoral	Littoral cauchois	FR2300139	Conservatoire du littoral
Zones de Protection Spéciale	Estuaire et marais de la basse Seine	FR2310044	Maison de l'Estuaire
	Littoral Seino-Marin	FR2310045	/ *
	Terrasses alluviales de la Seine	FR2312003	CG 27

* Pour les sites sans structure animatrice : si vous avez besoin de contacter l'animateur, contactez les Directions Départementales des Territoires et de la Mer de votre département.

Annexe 3 : Contact des animateurs et services de l'État en charge du suivi des sites

type	acronyme	structure	adresse	contact	
Structure animatrice	GMN	Groupe Mammologique Normand	Mairie d'Epaignes 27 260 Epaignes	Emilie SAUVAGE, chargée de mission Natura 2000 Tél : 02 32 42 59 61 mail : groupemammalogiquenormand@orange.fr	
	PNRBSN	Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande	Maison du Parc Naturel Régional BP13 76 910 Notre du Bliquetuit	Christelle STEINER, chargée de mission Natura 2000 Tél : 02 35 37 23 16 mail : christelle.steiner@pnr-seine-normande.com	
	CSNHN	Conservatoire des Sites Naturels de Haute Normandie	BP424 rue Pierre de Coubertin 76 805 Saint-Etienne du Rouvray	Aurélie PHILIPPEAU, chargée de mission Natura 2000 Tél : 02 35 65 47 10 mail : a.philippeau@cren-haute-normandie.com	
	CG 27	Conseil Général de l'Eure	Hotel du département rue Georges Chauvin 27 021 EVREUX cedex	Emmanuelle MORIN, chargée de mission Natura 2000 Tél : 02 32 31 96 48 mail : emmanuelle.morin@cg27.fr	
	CG 76	Conseil Général de Seine-Maritime	Service Environnement Avenue de Bretagne 76100 Rouen	Gaëtan BAGOT, chargé de mission Natura 2000 Tél : 02 32 81 68 70 mail : gatean.bagot@cg76.fr	
		Maison de l'Estuaire	20 rue Jean Caurret 76 600 LE HAVRE	Pour les oiseaux	Pascal PROVOST, chargé de mission observatoire de l'avifaune 02 35 26 40 97 mail : pascal.provost@maisondelestuaire.org
				sinon	Martin BLANPAIN, directeur Tél : 02 35 24 80 04 mail : martin.blanpain@maisondelestuaire.org
	4C	Communauté de communes du canton de Cormeilles	14 Place Mont Mirel 27 260 CORMEILLES	Aurélia MONLOUIS Tél : 02 32 56 08 95 mail : aurelia.monlouis@cormeilles.com	
		Institution Bresle	3 rue Soeur Badiou 76390 Aumale	Jean-Philippe BILLARD Tél : 02 35 17 41 55 mail : billard.institution.bresle@wanadoo.fr	
		Syndicat Intercommunal du bassin versant de l'Yères et de la côte	52 rue de la libération 76 910 CRIEL SUR MER	Arnaud MARUITE Tél : 02 35 50 61 24 mail : arnaud.maruite.sibv.yeres@orange.fr	
		Conservatoire du littoral	5-7 rue Pemanie 14 000 CAEN	Elise RENAULT Tél : 02 31 15 30 93 mail : E.RENAULT@conservatoire-du-littoral.fr	
	CASE	Communauté d'Agglomération Seine-Eure	Avenue des Metiers, BP 117 27 101 Val-de-Reuil	Melanie JUGY Tél : 02 32 50 89 33 mail : melanie.jugy@seine-eure.com	
		Chambre d'Agriculture Seine Maritime	Chemin de la Bretèque BP 59 76232 BOIS-GUILLAUME cedex	Camille LENORMAND Tél : 02 35 59 47 47 mail : camille.lenormand@seine-maritime.chambagri.fr	
CAPE	Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure	Direction générale des services techniques La Mare à Jouy 27 120 DOUAINS	Alexandra DASSAS Tél : 02 32 53 50 03 mail : alexandra.dassas@cape27.fr		
CRPF	Centre Régional de la Propriété Forestière	1 rue Clémenceau BP20600 76 235 BOIS GUILLAUME cedex	Stephane NAMAN Tél : 02 31 53 90 00 mail : stephane.naman@crpf.fr		
ONF	Office National des Forêts	53 bis, rue Maladrerie 76 000 Rouen	Magalie CREVECOEUR Tél : 02 35 14 20 43 mail : magalie.crevecoeur@onf.fr		
Service de l'Etat	DDTM 76	Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Seine-Maritime	Cité Administrative 2 Rue St Sever 76 032 Rouen cedex	Cyril TEILLET chargé de mission Natura 2000 Tél : 02 35 58 54 28 mail : cyril.teillet@seine-maritime.gouv.fr	
	DDTM 27	Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Eure	Cité Administrative 1, avenue du Maréchal Foch 27022 Evreux cedex	Thomas LOURY, adjoint au chef de service eau, biodiversité, forêts Tél : 02 32 39 62 40 mail : thomas.loury@eure.gouv.fr	
	DREAL HN	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	1 rue Dufay 76 100 Rouen	Julien LEBIAN, chargé de mission Natura 2000, Tél : 02 32 81 35 91 mail : julien.lebian@developpement-durable.gouv.fr	

Annexe 4 : cartographie des sites Natura 2000 et accès aux documents



Vision d'ensemble du réseau Natura 2000 en Haute-Normandie

Comment accéder aux limites précises des sites Natura 2000 et aux Documents d'Objectifs (DOCOBS) ?

→ **Dans les mairies**

→ **Ou sur internet :**

site de la DREAL <http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr/>

→ onglet « données environnementales »

→ [Le portail BDenvironnement et les cartographies de C@RMEN](#)

→ « Je compose ma carte » : [C@rmen](#) : « nature et paysages »

→ **Les sites Natura 2000 (cochez ZPS ET ZSC)**